



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, le 22 décembre 2012
N°274

Arnaud MONTEBOURG, ministre du Redressement productif, se félicite de la décision du tribunal de commerce d'attribuer au groupe Arelis la cession de la société Thomson Broadcast.

Le Tribunal de commerce de Versailles a rendu jeudi 20 décembre 2012 son verdict concernant la reprise de l'entreprise Thomson Broadcast. Le ministre du Redressement productif, Arnaud MONTEBOURG, se félicite qu'une solution ait pu être trouvée pour préserver cette entreprise aux compétences uniques qui travaille aussi bien pour la diffusion numérique radio et télévision que pour des programmes de défense.

Thomson Broadcast avait souffert ces dernières années des difficultés économiques rencontrées par son ancienne maison mère puis de l'absence de perspective offerte par le fonds d'investissement à qui elle avait été cédée.

En reprenant Thomson Broadcast, la groupe Arelis renforce la société en lui apportant son expertise dans le domaine des composants 'haute-fréquence' et en l'intégrant dans un groupe robuste.

L'Etat, qui a apporté tout son soutien au processus de reprise, se réjouit que des perspectives soient offertes à plus des deux tiers des salariés que comptait l'entreprise. Ses services, ainsi que ceux du Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social resteront mobilisés pour les salariés dont les emplois ne seront pas préservés dans le cadre de cette reprise.

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13

Marianne ZALC-MULLER
Sandra-Andréa RENARD